



BULLETIN MUNICIPAL N° 71 JANVIER 2023



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Page 1
Mot du maire

Page 2
Conseil municipal et travaux

Page 3
Tous en scène

Page 4
Agenda
Libre opinion

Page 5
Cahier d'école

Page 6
Activités

Page 7
Être citoyen

Page 8
Recensement

Nous contacter
mairie@stmartinlenoeud.fr

Nous suivre :
<http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Pour être informé
en temps réel,
inscrivez-vous à :
Alerte Citoyens
<https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,

En mon nom et au nom du conseil municipal, j'adresse aux martinodiennes et aux martinodiens des vœux chaleureux de santé, de bonheur et de sérénité pour cette nouvelle année. Une année que nous vous souhaitons belle et pleine de projets personnels ou professionnels.

J'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont victimes de la maladie, victimes des crises sans précédent que nous traversons depuis plus de deux ans. Aux artisans, commerçants, salariés à tous les acteurs économiques impactés mais combatifs, je veux exprimer mon soutien et mes encouragements.

Dans ce contexte je salue l'engagement de nos associations, de notre comité des fêtes et des nombreux bénévoles qui, en 2022, a permis le retour des animations sportives, ludiques, culturelles. Soyez tous remerciés et encouragés, votre action est une formidable ressource pour notre commune et nos administrés et contribue à entretenir la convivialité et maintenir le lien social si précieux en ces périodes difficiles. Je souhaite qu'elle suscite des vocations pour l'avenir. Notre commune a reçu cette année le label « Commune où il fait bon vivre », et devrait recevoir prochainement la reconnaissance « Commune prudente » par suite d'un audit sur les infrastructures routières. Ces récompenses encouragent l'équipe municipale à poursuivre les engagements qu'elle a pris devant les électeurs en mars 2020 et à les étoffer en fonction du contexte et des opportunités qui présentent un intérêt pour la commune. C'est le cas du projet de cabinet médical qui est possible grâce à l'espace libéré dans l'école. Ce sera le cas d'une concertation prochaine pour l'utilisation d'un terrain récemment acquis pour y développer des activités jeunes. Depuis notre adhésion au centre social rural « La Canopée » leur offre est ouverte aux habitants de notre commune quel que soit leur âge ; et cette structure est sollicitée pour nous accompagner dans l'établissement d'un projet jeunesse.

Dans le respect de la démocratie et de la légalité, les élu-es travaillent de manière autonome sur les projets de leur compétence ou de leur choix, ils ou elles ont mon écoute et ma confiance et je ne peux que les encourager à soumettre leurs projets en commission pour avis. Le Conseil Municipal ensuite délibèrera et actera des projets et actions à mettre en œuvre. C'est ainsi que de nouveaux projets émergeront dans les prochains mois, portant sur les économies d'énergie, de nouveaux enfouissements de réseaux, la vidéo protection aux entrées de communes et aux points stratégiques définis par la Gendarmerie et bien d'autres encore.

Actuellement, nous attendons un dernier accord de subvention pour la réalisation d'un terrain synthétique foot-hockey qui répondrait aux exigences d'accessibilité PMR et aux sports féminins.

Renouvelant mes vœux à toutes et tous, je vous donne rendez-vous dans nos colonnes et sur le site de la commune pour vous tenir informés et je vous assure de mes sentiments les plus dévoués.

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser »

Jean Marie DURIEZ



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE ADOPTE LES POINTS SUIVANTS

Séance du 8 décembre 2022

- Sollicite le soutien financier pour l'aménagement de l'espace cinéraire du cimetière commun Aux-Marais/Saint-Martin-le-Noeud.
- Autorise sous convention la mise à disposition d'un bois pour une activité nature.
- Autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement d'urgence dans l'attente du vote du budget 2023.
- Adhère à la mission remplacement du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise, permettant l'affectation d'un agent administratif à la mairie.
- Organise le recensement de la population 2023 et recrute deux agents recenseurs.

Tous les détails à retrouver en affichage et sur le site de la commune www.saint-martin-le-noeud.fr

DES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE, DES AVANCEES POUR NOS PROJETS

- La rénovation de la route de St Léger-en-Bray est désormais terminée, la continuité avec la commune voisine est effective.
- L'enfouissement des réseaux, Chemin des Osiers réalisé par SE60 est terminé, la voirie a été rénovée pour finaliser l'opération. La partie haute de la Grande rue sera concernée au printemps.
- Le réaménagement des locaux de l'école se poursuit, la directrice bénéficie d'un bureau spacieux, plus proche de sa classe, les enseignants vont disposer également de locaux pour tenir leurs réunions, la psychologue pourra accueillir les enfants concernés dans des conditions de confidentialité optimale.
- Le projet de vidéo surveillance sur la commune a reçu les préconisations de la gendarmerie, la réflexion va pouvoir se poursuivre.
- Des pistes pour limiter durablement la consommation d'énergie sont à l'étude : pompe à chaleur, panneaux solaires, détecteurs de mouvement.
- Le permis de construire d'une résidence pour personnes âgées a été déposé par Âges et Vie.
- L'évacuation des eaux pluviales a été améliorée chemin de Chaumont et Grande rue où le risque de verglas est écarté désormais.
- Le projet de terrain synthétique reste en attente d'une subvention complémentaire.
- Des financements sont sollicités pour la création d'un colombarium, de caves-urnes et d'une stèle au jardin des souvenirs.



Le partenariat de la commune avec le Théâtre du Beauvaisis se poursuit pour le plaisir des spectateurs abonnés ou occasionnels. Dans le cadre de la démarche « **Itinérance en Pays de l'Oise** » notre commune co-organise cette année deux représentations :

Le **samedi 6 mai à 16 h** pour « **Nuages-Nuages** », une installation onirique réalisée par Vincent Vergogne pour faire rêver les enfants à partir de 3 mois, la durée de 45 minutes est adaptée au public qui évoluera librement dans les nuages. Les billets sont au tarif unique de 4 €.

Le **jeudi 25 mai à 20 h** prochain « **Parle plus fort** » un spectacle tout public écrit et mis en scène par Jean Yves Augros ou comment surmonter les difficultés entre un sourd et un mal entendant. Les billets sont au tarif unique de 6 €, un verre de l'amitié clôturera ces représentations.

Après « **Casse-noisette** » l'œuvre célèbre adaptée par Bianca Li dans une version métissée et hip hop programmée le 24 janvier, le dernier spectacle de notre sélection « **Poil de la Bête** » un spectacle étonnant et farfelu (Télérama) de la Compagnie des Plumés réunissant un pianiste et un troupeau de canards, est proposé **le 5 mai** prochain au tarif réduit de 10 €, vente des billets à la mairie.



Aller au théâtre une fois, c'est juste prendre le risque de devenir addict.

Le programme complet du Théâtre est disponible à l'accueil de la mairie, et sur <https://www.theatredubeauvaisis.com/> et sur notre site <https://www.saint-martin-le-noeud.fr/>

DES SPECTACLES POUR LES ENFANTS

Comme chaque année **l'APE** multiplie ses actions dans le but d'offrir des petits bonheurs aux écoliers et de soutenir les projets de l'école.

Depuis la rentrée, des calendriers et des sacs imprimés avec les dessins des enfants ont été vendus, une vente de crêpes a eu lieu avant les vacances de la Toussaint et de gâteaux avant les vacances de Noël. Un goûter d'Halloween, en partenariat avec le Sato, a été proposé aux enfants et leurs familles. Pour Noël, un spectacle de marionnettes pour les maternelles, joué par des résidents du Sato et la venue d'un magicien pour les élémentaires ont ravi les enfants. La journée s'est terminée par un goûter offert par la commune.



2023 est déjà pleine de projets comme une tombola, des ventes de crêpes et de gâteaux, une kermesse pour aider au financement de la classe de mer pour les CM1 – CM2 programmée en juin prochain, à Courseulles sur Mer. Prochaine vente de crêpes à la sortie de l'école le 10 février prochain.

LIBRE EXPRESSION la loi permet à la liste minoritaire de s'exprimer dans le bulletin municipal, ses propos relèvent de sa seule responsabilité.

Texte de la liste « Saint Martin ce lien qui nous unit »

L'équipe de la liste : « **Saint-Martin ce lien qui nous unit** » vous souhaite une excellente année **2023** ; que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé ainsi que la réalisation de tous vos projets.

Même si nous changeons d'année le manque de concertation et de dialogue est toujours présent. Nous apprenons par voie de presse, l'existence de nouveaux projets sans concertation préalable avec l'ensemble du conseil alors que certains ne sont pas encore finalisés et ne font qu'augmenter nos craintes pour le prochain budget. Quelques dossiers menés par notre liste, validés en réunion, sont déjà rangés au fond d'un tiroir. (financement de projet pour les jeunes et/ou associations)

La gestion d'une commune n'est pas un jeu de Monopoly, où l'on achète, vend, construit sans étude de besoin ou d'étude de marché, la seule réponse à nos préoccupations est « **Je place mes pions** » !! L'argent public ne doit pas être dépensé à tout va pour le plaisir de construire ou d'acheter des terrains. En cette période très compliquée et inflationniste devons-nous encore participer au financement d'un terrain synthétique (de 1.1 millions initialement à plus de 1.6 millions aujourd'hui avec notamment un financement de 80.000 € de la commune malgré les promesses de notre édile lors de nombreux conseils municipaux à 0 €. A n'en pas douter, tous les financeurs publics y compris notre commune devront remettre la main au porte-monnaie.

Nathalie Ancelin - Manuela Pestel - Philippe Hennequin

AGENDA DU PREMIER SEMESTRE

28 janvier Match impro avec IMPROTHERO

3 février Jeux de société AKWAKONJOUE

5 février Thé dansant ARC EN CIEL

7 février Atelier Relais Petite enfance pour les assistantes maternelles

18 février Remerciements aux bénévoles du Marché de Noël par LSSM

4 mars Repas Arc En Ciel

7 mars Atelier Relais Petite enfance pour les assistantes maternelles

10 mars Jeux de société AKWAKONJOUE

11 mars Atelier pâtisserie avec Marianne

18 mars Saint Patrick (en projet)

24 mars Jeux de société AKWAKONJOUE

25 mars Match impro avec IMPROTHERO

7 avril Jeux de société AKWAKONJOUE

8 avril Loto ASPPT

11 avril Atelier Relais Petite enfance pour les assistantes maternelles

13 avril Permanence de la MOAT

16 avril Puce des couturières LSSM

1er mai Marche et pique-nique LSSM

6 mai Spectacle en itinérance - spécial tout petit « Nuages-Nuages »

7 mai Thé dansant ARC EN CIEL

8 mai Célébration de la victoire 1945

9 mai Ouverture des inscriptions scolaires rentrée 2023

12, 13, 14 mai IMPROTHERO

25 mai Théâtre en itinérance « Parle plus fort »

11 juin Brocante organisée par Arc En Ciel

1 sur 2

COROLIS
REDÉCOUVREZ LA VILLE!

COROLIS À LA DEMANDE
CENTRE
509

Horaires valables à partir du
1^{er} septembre 2022

COMMUNES DESSERVIES

Allonne · Bantier · Fontaine-Saint-Lucien
Fouquieries · Frocourt · Guichancourt · Guignecourt
Herchies · Juvignies · Lafraie · Maisancelle-Saint-Pierre
Aux Marais · Milly-sur-Thérain · Le Mont-Saint-Adrien
Nivillers · Pierrefitte-en-Beauvais · Rochy-Condé
Saint-Germain-la-Poterie · Saint-Martin-le-Nœud
Saint-Paul · Savignies · Therdonne · Tillé · Troisièmeux
Velerennes · Verderel-lès-Sauqueuse · Warlus

Retrouver sur le site corolis.fr toutes les informations pour : vous déplacer avec le TAD, le transport à la demande. Trouver le détail de la **ligne 509** qui couvre le sud de l'agglomération. Acheter vos billets par sms et Profiter des meilleurs tarifs : le billet AR à 1€

COROLIS
REDÉCOUVREZ LA VILLE!

UN RENSEIGNEMENT ?

Agence Corolis
9 Place Georges Clemenceau
60000 Beauvais

Le lundi de 13h à 19h.
Du mardi au vendredi de 7h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Eté : du mardi au samedi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

Allo Corolis
03 44 45 10 11

Retrouvez toutes les informations sur
www.corolis.fr

RECHERCHE HORAIRES ET ITINÉRAIRES, PERTURBATIONS RÉSEAUX, INFO TEMPS RÉEL ...
Avec Oise Mobilité, simplifiez vos déplacements dans l'Oise !

Oise MOBILITÉ
Service de mobilité
oise-mobilite.fr
0970 150 150

Le marché de Noël

Samedi 10 et dimanche 11 décembre avait lieu le marché de Noël. Sur la place de la mairie, il y avait des stands et beaucoup de monde. On pouvait acheter des crêpes, des boissons et on pouvait rencontrer le renne du Père Noël, **Rudolphe** - Dans la mairie, il y avait des cartes, des brochettes de bonbons et plein d'autres objets. **Loussiné** - Environ une centaine de cartes a été fabriquée par les classes de CM1-CM2 et de CE1- CE2 mais aussi par des mamies du village. Beaucoup de cartes en feutrine ou papier de couleur ont été vendues. Cette action permet de financer la classe de mer des CM1-CM2. Précisent **Lou et Lalie** - Il y avait une tombola et le vainqueur gagnait un panier garni. C'était illuminé de partout. On pouvait se prendre en photo avec le père Noël. **Elouan et Hlyès** - L'argent qui a été récolté par l'APE va servir pour les voyages scolaires et pour que les CM1-CM2 puissent faire du char à voile en classe de mer. **Maëlle**



Les ventes de crêpes et de gâteaux

L'APE organise avant chaque départ en vacances une vente de pâtisserie pour récolter de l'argent et pour aider à payer la classe de mer des CM1-CM2. Tout le monde s'y met : les parents font les gâteaux et des élèves aident l'APE à les vendre. Tout se passe très bien, on vend beaucoup car tout le monde aime les gâteaux ou les crêpes. S'il y a des restes, ça va aux enfants de la garderie qui se régalent. **Loubna et Jade**

Les plantations

Les écoliers plantent des arbres. Les plantations c'était trop cool mais il faisait très froid ! Sur la semaine, une cinquantaine d'élèves a planté des arbres en trempant les racines dans de la boue (le pralin), puis les a mis en terre et enfin a mis du foin pour protéger les racines. Moi j'ai planté un poirier sauvage. Je vais le voir grandir. C'était une très belle journée, j'étais très content de planter des arbres même si mes chaussures étaient très sales ! **Eliott**

Deux élèves ont été **élus éco-délégués**. Ils ont pour mission de régler les petits problèmes de cour de récréation. Beaucoup d'enfants se disputent, se bagarrent... Les éco-délégués interviennent sans punir et donnent la parole aux élèves. Ils ont réglé beaucoup de conflits. A chaque rentrée, les éco-délégués changent.





DES ANIMATIONS A SAINT MARTIN LE NŒUD

Nous avons un atelier de couture, de tricot et d'art floral : un nouveau fait son apparition : la pâtisserie. Le 2 novembre, pour la première fois, un atelier pâtisserie s'est déroulé dans les locaux de l'école. Pendant 2 heures, plusieurs duos parents-enfants ont confectionné des muffins au butternut et chocolat blanc. Marianne, pâtissière de formation propose dans son atelier à Beauvais ou au sein de collectivités de bonnes recettes définies à l'avance. Elle fournit les ingrédients, son matériel et respecte des règles d'hygiène strictes.

L'expérience va être renouvelée pour un groupe adulte au printemps **le 11 mars** (*thème à définir*)

Le premier atelier a été offert par la commune. Pour les suivants, la participation sera de 10 euros par personne. Alors, notez la date pour passer un agréable moment de partage et de gourmandise. Vous pouvez consulter son site : <https://www.lesateliersdemarianne.fr>

Ouverture des inscriptions à compter du 10 février 2023.

Vous êtes intéressé-es par le prochain atelier, signalez-vous dès à présent à accueil@stmartinlenoeud.fr



ART FLORAL



Le prochain atelier d'Art Floral aura lieu le
6 avril 2023
Réservation en mairie au 03 44 02 18 52 ou par mail
A accueil@stmartinlenoeud.fr

LE CENTRE SOCIAL RURAL « LA CANOPEE »

L'adhésion de la commune de Saint Martin le Nœud à la CANOPEE induit au profit de nos administrés, l'accès à tarif préférentiel ou gratuit à ses offres et services. Notre bulletin 70 d'octobre dernier relate l'activité du centre rural.

-Un espace ados destiné aux jeunes de 15 à 17 ans propose des veillées une fois par mois, des animations durant les vacances scolaires ou en soirée. Retrouver le programme et échanger sur Instagram : [servicejeunesseaneuil](https://www.instagram.com/servicejeunesseaneuil) ou sur Facebook [espace ados auneuil](https://www.facebook.com/espaceadosaneuil)

-Un accueil périscolaire le mercredi et les vacances scolaires.

-Des actions d'accompagnement à la fonction parentale et générationnelle

-Des actions solidaires : l'épicerie solidaire et l'accompagnement à l'inclusion locale

Retrouver les ateliers, les solutions d'accompagnement, les activités sur csrcantonauneuil.com.

ÊTRE CITOYEN À SAINT MARTIN LE NŒUD

Le Marché de Noël a fait son grand retour, deux années que l'odeur des marrons chauds n'avait pas plané et que les artisans n'avaient pas installé leur étal. L'association LSSM, en partenariat avec la commune, la participation de nombreux bénévoles, de l'équipe du SATO, l'APE et les membres des associations martinodiennes ont mis toute leur énergie pour organiser ce 33^e marché de Noël, qui rappelons-le a été un des premiers du département. Les visiteurs ont été nombreux, l'encombrement du village en a attesté. A l'occasion le père Noël a pris ses quartiers et s'est à nouveau promené dans les rues du village le 16 décembre, distribuant confiseries, clémentines, vin et chocolat chaud. La prochaine édition appartient aux bonnes volontés, chaque édition nécessite un engagement important, la page 2023 reste à écrire.



Un autre retour est programmé : la **brocante de l'association Arc En Ciel** permettra à ses participants de vider greniers et placards, une belle opération de réemploi des objets et possessions en tout genre. Rendez- vous le **11 juin 2023**

A vos pinceaux, couteaux et palette



Les amateurs de peinture sont les bienvenus à l'atelier peinture qui a repris ses activités le lundi soir à la mairie.

[Bulletin à remplir et découper page 8.](#)



VISITE AU SÉNAT

La classe de la directrice a été invitée à visiter le Palais du Luxembourg par le Sénateur Olivier PACCAUD. La salle du livre d'Or, la bibliothèque, la salle des conférences l'hémicycle, ces lieux prestigieux n'ont plus de secret pour nos élèves.

Construit à partir de 1615 pour Catherine de Médicis, le palais a subi plusieurs transformations et a abrité plusieurs formations : des Pairs de France aux Sénateurs aujourd'hui élus par les grands électeurs.

Les œuvres de peintres, sculpteurs, architectes célèbres témoignent de l'histoire de notre pays et de nos institutions.

Les fonctions du Sénat ont été présentées : le vote de la loi, le contrôle de l'action du gouvernement et la garantie de la stabilité des institutions. Nos écoliers ont été attentifs et éblouis.

Une belle sortie prise en charge par la commune.



SPECIAL NOUVEL ARRIVANT

A l'occasion d'un bail ou d'une acquisition, de nouvelles familles se sont installées à Saint Martin le Noeud depuis deux années, **bienvenue** à ces nouvelles Martinodiennes et ces nouveaux Martinodiens !

Il est toujours agréable pour les élus et les agents territoriaux de rencontrer les nouveaux habitants, que ce soit pour une inscription sur la liste électorale, une inscription à l'école ou en centre de loisirs, une déclaration d'état civil, un conseil d'urbanisme ou tout simplement pour se faire connaître.

N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti depuis votre arrivée, ce qui vous a motivé le choix de notre commune plutôt qu'une autre et même ce qui vous déplaît. Vos commentaires sont importants et sont à prendre en considération pour améliorer le quotidien de chacun.

Notre bulletin municipal « La gazette martinodienne » le site internet de la commune et l'alerte citoyen (pensez à vous y inscrire !) sont des moyens d'être informés des événements de la commune. Mais le contact humain reste essentiel, aussi nous vous attendons aux horaires d'ouverture de la mairie (lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 10 h30 et mardi, jeudi de 17 h -à 18 h30).

Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié vous sera offert à l'occasion de la célébration du 8 mai, à 12 heures en salle des fêtes de la commune. Pour vous exprimer et/ou y assister merci de remplir le coupon page 8

L'INSEE a lancé le recensement à Saint Martin le Noeud depuis le 19 janvier 2023, comme tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

La commune a recruté deux agents recenseurs pour réaliser cette opération. Suite au courrier que les habitants recevront, l'un d'eux se présentera chez vous, muni d'une carte tricolore attestant de sa qualité. Il vous donnera la marche à suivre et déposera la notice vous permettant de répondre soit sur internet sur le-recensement-et-moi.fr soit sur papier.

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés CNIL encadre strictement la démarche, les informations collectées sont anonymes, elles permettent d'établir des statistiques sur les caractéristiques de la population, de produire les chiffres de référence pour l'application des lois et décrets, servent à prévoir les besoins en équipements collectifs. Le recensement est un acte civique obligatoire depuis 1951, s'y soustraire peut entraîner le prononcé d'une amende. Les résultats sont accessibles sur le site de l'INSEE.fr et pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune, une brochure vous en livre davantage et vous permet de tester votre compréhension.

Merci à **Blandine BOURÉ** et à **Corinne CAMPION** de réaliser cette vaste enquête, merci à toutes et tous de leur réserver un bon accueil.



ATTENTION, ON OUVRE SA PORTE QUE SI L'ON CONNAIT LE VISITEUR !

Accueillons Chiara Labrousse née le 23 octobre 2022.

12 enfants sont nés dans la commune en 2022.

5 couples se sont unis à la mairie de Saint Martin le Noeud.

Nos condoléances à la famille de Mme Jeannine Andrée TRONNET épouse FIOLET décédée le 11 juin 2022.

Ce bulletin est le vôtre, vos suggestions sont les bienvenues

SPECIAL NOUVEL ARRIVANT

A découper et déposer à la Mairie ou répondre par mail à accueil@smartinlenoeud.fr

✂✂✂✂✂✂

Famille.....

Arrivée le.....

Logement collectif individuel location acquisition

Adresse (facultatif).....

Adresse mail (facultatif).....@.....

Apprécie.....

Suggère.....

Souhaite être reçu par le Maire : oui non à propos de

Souhaite assister à la rencontre conviviale prévue le 8 mai : oui non

Si oui, l'adresse postal et/ou mail est indispensable